

**RAPPORT DE SUIVI DU PROJET VISANT  
L'ACQUISITION DE CONDUITES DE PÉTRMONT  
ET LEUR RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE GAZ MÉTRO**

1 Le projet d'investissement visant l'acquisition de conduites de Pétrumont et leur raccordement au  
2 réseau de Gaz Métro a été approuvé le 25 avril 2013, par la décision D-2013-066 de la Régie de  
3 l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie demandait à Société en commandite Gaz Métro  
4 (« Gaz Métro ») de soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel, les données  
5 nécessaires au suivi du projet.

**Statut de l'avancement du projet**

6 Durant l'exercice 2013, Gaz Métro a complété la revue diligente légale et suivant les conclusions  
7 de la revue diligente technique, a fait l'achat des conduites du tronçon 4 entre le site d'Ultramar  
8 et Boucherville et du tronçon 5 entre Boucherville et l'ancienne usine de Pétrumont à Varennes.  
9 Gaz Métro a également procédé au nettoyage du tronçon 4.

10 Le nettoyage des conduites du tronçon 5 entre Boucherville et Varennes sera fait à l'automne  
11 2013. Parallèlement à ces travaux, Gaz Métro va préparer la phase dédiée à l'installation d'une  
12 nouvelle conduite en acier 16 pouces de diamètre, classe 2 400 kPa, reliant le tronçon 4 au  
13 réseau gazier situé sur la rue Sherbrooke. Les travaux d'installation de la nouvelle conduite sont  
14 prévus durant l'exercice 2015.

15 Gaz Métro est en attente de l'autorisation environnementale pour effectuer les travaux  
16 d'excavation de la conduite à l'île Dufaut (tronçon 4). Ces travaux visent l'inspection de  
17 réparations qui ont été faites sur la conduite, dans le passé, par Pétrumont. Si des défauts non  
18 acceptables sont découverts lors de l'inspection, Gaz Métro procédera au remplacement des  
19 sections concernées.

**Coûts du projet et explication des écarts**

20 Le tableau suivant présente la projection des coûts du projet au 30 septembre 2013.

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Rapport annuel au 30 septembre 2013, R-3871-2013**

<b>SUIVI BUDGÉTAIRE</b>					
<b>PROJECTION DES COÛTS GLOBAUX</b>					
<b>AU 30 SEPTEMBRE 2013</b>					
<b>(000 \$)</b>					
	<b>Budget initial (1)</b>	<b>Réel au 30 septembre 2013 (2)</b>	<b>Projeté (3)</b>	<b>Total projection finale (4=2+3)</b>	<b>Écart (5=4-1)</b>
<b>Revue diligente</b>					
Honoraires professionnels	2 843,5	2 821,1	0	2 821,1	(22,4)
	<b>2 843,5</b>	<b>2 821,1</b>	<b>0</b>	<b>2 821,1</b>	<b>(22,4)</b>
<b>Achat, mise à niveau et raccordement</b>					
Achat des conduites	3 950,0	3 950,0	0	3 950,0	0
Ingénierie	89,5	32,0	57,5	89,5	0
Matériaux	1 051,4	0	1 051,4	1 051,4	0
Coûts d'entrepreneur	2 206,4	0	2 206,4	2 206,4	0
Gestion et inspection	277,0	66,0	211,0	277,0	0
Frais légaux (servitudes)	72,5	324,7	121,2	445,9	373,4
Mise à niveau de la protection cathodique	456,2	0	456,2	456,2	0
Inspection spécialisée sur l'île Dufaut	300,0	30,6	269,4	300,0	0
Nettoyage des conduites entre Varenes et Boucherville	608,9	53,4	906,4	959,8	350,9
Mise en gaz	84,0	0	84,0	84,0	0
Contingence	701,9	0	0	0	(701,9)
	<b>9 797,8</b>	<b>4 456,7</b>	<b>5 363,5</b>	<b>9 820,2</b>	<b>22,4</b>
<b>Sous-total</b>	<b>12 641,3</b>	<b>7 277,8</b>	<b>5 363,5</b>	<b>12 641,3</b>	<b>0</b>
Frais généraux (9 %)	1 137,7	655,0	482,7	1 137,7	0
<b>Total global</b>	<b>13 779,0</b>	<b>7 932,8</b>	<b>5 846,2</b>	<b>13 779,0</b>	<b>0</b>

- 1 Au 30 septembre 2013, Gaz Métro n'entrevoit pas de dépassements de coûts globaux du projet.
- 2 Le tableau ci-dessus indique des dépassements de coûts à deux rubriques. Les frais légaux
- 3 affichent un dépassement de 373 400 \$. La recherche légale et l'analyse des titres a requis plus
- 4 d'heures que prévu de la part du cabinet d'avocats qui avait reçu le mandat.
- 5 D'autre part, Gaz Métro prévoit un coût supplémentaire de 350 900 \$ pour le nettoyage des
- 6 conduites entre Boucherville et Varenes. Les coûts d'entrepreneur reçus à la suite de l'appel

1 d'offres sont plus élevés que l'estimé principalement pour les frais de mobilisation, la location  
2 d'équipement et la main-d'œuvre. Les travaux de nettoyage sont réalisés en sous-traitance par  
3 un entrepreneur spécialisé de Calgary. Cette situation entraîne des coûts majorés pour les frais  
4 de mobilisation. Le nombre d'heures prévu par l'entrepreneur retenu pour faire les travaux était  
5 plus élevé que le nombre d'heures estimé au budget, ce qui a un impact direct sur les coûts de  
6 la main-d'œuvre et de la location d'équipement.

7 Par ailleurs, le coût des honoraires professionnels pour la revue diligente s'est avéré inférieur de  
8 22 400 \$ aux coûts initialement estimés.

9 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet d'investissement visant**  
10 **l'acquisition de conduites de Pétromont et leur raccordement au réseau de Gaz Métro.**